

Règlement Challenge 2021/2022 concours Hunter Amateur Style du Cheval et Hunter Équitation

La Commission Hunter Grand-Est organise un Challenge du 1^{er} septembre 2021 au 30 juin 2022 basé sur les participations des cavaliers aux épreuves "Style du cheval" indices 4, 3 et 2 et sur les épreuves Équitation Amateur indices 4, 3 et 2.

Tous les concours Amateur Hunter région Grand-Est de cette période seront pris en compte.

Calculs des points :

Des points seront attribués aux cavaliers de la façon suivante :

6 points au premier de l'épreuve, 4 points au second, 3 points au 3^{ème}, 2 points au 4^{ème} et 1 point au 5^{ème}, quel que soit le nombre d'engagés dans l'épreuve.

Seront récompensés les trois premiers cavaliers de chaque indice ayant obtenus le plus de points.

Un même couple ne peut concourir le challenge 2021/2022 Grand-Est qu'en Style du cheval ou en Hunter Équitation. Si un cavalier engage son cheval en Style et en Équitation, il ne sera récompensé que dans l'épreuve où il est le mieux classé.

Si un couple est au classement final de 2 indices catégorie Style du cheval, le cavalier ne sera récompensé que dans l'indice où il est le mieux classé.

Si un couple est au classement final de 2 indices catégorie Hunter Équitation, le cavalier ne sera récompensé que dans l'indice où il est le mieux classé.

Ne peuvent prétendre à être récompensés que les cavaliers possédant une licence compétition du CRE Grand-Est.

Les épreuves de ce Challenge feront référence au règlement général FFE 2022, ainsi qu'au règlement FFE Hunter 2022.

La remise des récompenses s'effectuera soit sur le dernier concours Hunter Amateur de la période du challenge ou lors du Championnat Régional Hunter du CRE Grand-Est de la saison 2023 (2^{ème} semestre 2022).

Contact Commission Hunter Grand-Est : hunter.grandest@gmail.com

Comité Régional d'Équitation du Grand-Est

Siège social

Maison Régionale des Sports - 13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE - Tél. : 03 83 18 87 52
contact@cregrandest.fr

Délégation territoriale Alsace

Aéroparc 1 - 19 A rue Icare - 67960 ENTZHEIM
Tél : 03 88 36 08 82
contact.alsace@cregrandest.fr

Délégation territoriale Champagne-Ardenne

12 route de Blacy - 51510 COMPERTRIX
Tél : 03 26 22 12 10
contact.champagne-ardenne@cregrandest.fr